

AUTO-ÉCOLE LES CHARMETTES

Ent. Laurot Fabrice

Immeuble les Charmettes

73130 LA CHAMBRE

Portable Fabrice : 06.70.30.88.70.

Bureau : 04.79.56.21.32

FORMATION TRADITIONNELLE

Permis AAC - A2 - A - B - BE - B96 - BSR

Agrément : E0707304540

SIRET : 498 328 442 00013

PERMIS MOTO (A2) 2026

Inscription au permis de conduire sur le site ANTS : 80 Euros

(Vous avez la possibilité de faire votre dossier seul sur internet)

Demande de fabrication du titre sur le site ANTS (après réussite) : 80 Euros

(Vous avez la possibilité de faire votre dossier seul sur internet)

Évaluation de départ offerte

CODE MOTO

Code d'accès internet seul (valable 6 mois)	50 €
Réactivation du code au-delà de 6 mois	15 €

FORMATION PRATIQUE DE LA CONDUITE MOTO

Forfait minimum obligatoire 20 heures	1000€
Frais administratifs	30€
1 ^{er} Accompagnement plateau	offert
1 ^{er} Accompagnement circulation	offert

TOTAL TTC :1030.00€

Accompagnement supplémentaire	75€
Heure de conduite supplémentaire	50€

Toute leçon non décommandée 48 heures à l'avance sera considérée comme due.

Les prestations devront être payées avant présentation à l'examen.

Valable jusqu'au 31/12/2026

Pièces à fournir pour dossier ANTS de préférence
par mail **en .pdf** à laurotfabrice@orange.fr



- E PHOTO avec signature électronique
- Copie de la carte d'identité
 - **Entière**
 - **RECTO VERSO COULEUR de bonne qualité**
 - **Avec les bords transparents visibles**
 - **un bon contraste**
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Électricité, gaz, eau, téléphone, impôts)
- Le permis de conduire
 - **Entière**
 - **RECTO VERSO COULEUR de bonne qualité**
 - **Avec les bords transparents visibles**
 - **un bon contraste**

Si l'élève est hébergé :

- Justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois (EDF, GDF, eau, téléphone, impôts)
- Attestation sur l'honneur d'hébergement
- Carte d'identité de l'hébergeant
 - **Entière**
 - **RECTO VERSO COULEUR de bonne qualité**
 - **Avec les bords transparents visibles**
 - **un bon contraste**

Si l'élève est âgé entre 17 de 25 ans et pas de permis B :

- Justificatif de la JOURNÉE DE DÉFENSE ET DE CITOYENNETÉ (JDC) ou d'exemption
- ASSR2 (Signé par l'élève)

ATTENTION : si les documents fournis ne sont pas conformes aux attentes d ANTS le dossier ne sera pas validé et l'auto-école ne pourra être tenue responsable du délai engendré.

À ENVOYER PAR MAIL à L'adresse suivante :

laurotfabrice@orange.fr

Objet : Permis A2 + nom prénom de l'élève

Le résultat du code de la route sera à fournir dès obtention.

~

Si vous faites votre dossier vous-même :

L'attestation d'inscription ANTS sera à nous transmettre avec les résultats du code.